

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION REGIONALE NATATION DE COURSE

Mercredi 18 mai 2011

Siège du comité du Centre à Orléans

- :- :- :-

Présents : Cécile DUCHATEAU, CTR
Christophe CLEUZIQU, Pt de la commission de natation
Jean Paul ELIZONDO, membre
Sabrina CLUZEL, membre
Jean Louis BERAUDY, membre
Hervé LE NOACH, membre
Absents excusés : Sylvie LE NOACH BOZON, CTR
Jean Louis MORELLI, membre
Absents non excusés : Patrick GIMONET, membre ;
Philippe BAUDRON, membre ;
Alexandra CHARRIER, membre.

- :- :- :-

PREAMBULE : fort de l'expérience de cette saison, la commission souhaite faire des propositions équilibrées, constructrices, dans la continuité et toujours tournées vers l'intérêt essentiel : celui du NAGEUR.

Il est important que l'ensemble du territoire soit représenté au cours de cette commission qui propose de nombreuses actions à long terme. Ces projets doivent être partagés par une majorité.

INFORMATION : vacances scolaires 2011/2012

Rentrée scolaire 2011/2012 : lundi 5/09/2011

Vacances d'automne 2011 : du samedi 22/10 au mardi 3/11/2011

Vacances de fin d'année : du samedi 17 décembre 2011 au mercredi 3 janvier 2012

Vacances d'hiver 2012 : du samedi 25/02 au lundi 13/03/2012

Vacances de printemps 2012 : du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2012

Début des vacances d'été 2012 : jeudi 5 juillet 2012.

LA POLITIQUE SPORTIVE REGIONALE :

" **Le collectif régional** :

Le collectif doit être identifié par l'ensemble des clubs et valorisé pour aller vers un collectif étoffé en fin d'olympiade. Ce collectif aura un équipement propre et un suivi régulier des performances.

Les critères d'accès au collectif :

- Réaliser un temps de la grille de qualification des championnats de France minimes/cadets/Elite (à l'exception des 50 mètres)
 - Être classé dans les 200 premiers au classement national du Natathlon
- L'effectif sera revu à +/- 22 nageurs (-30%)

Les stages :

Stage de Noël : du lundi 26/12/2011 au vendredi 30/12/2011

Stage de Printemps : du samedi 21/04/2012 au 28/04/2012

La compétition : choix du « meeting du bout de l'An » à Saint Lo par exemple : donnez du sens et de la cohésion en ces débuts de regroupement.

La commission de natation se garde la possibilité de regarder au plus près les temps réalisés des nageurs auteurs de performances susceptibles d'amener un plus pour les sélections concernées.

" **Sélection régionale à la coupe de France des Régions :**

Maintenir la notion de 50% de l'équipe qualifiée aux championnats de France de catégories d'âge.

Modification : pour les relais tenir compte du temps GLOBAL du relais et non des temps individuels de chaque nageur.

" **Quelques généralités :**

L'objectif affirmé et réinvesti : 10 nageurs qualifiés en N1, 20 nageurs aux championnats de France minimes, 15 nageurs aux championnats de France cadets, 10 nageurs au trophée Lucien ZINS, présenter les 4 équipes à la Coupe de France des régions, avoir une structure dans le PES

L'ENF : un 1er bilan est en cours de réalisation ; l'idée est d'harmoniser la méthode de réalisation et d'organisation des passages de tests.

Une réunion doit être mise en place pour regrouper les responsables ou référents ENF de chaque départements au moins une fois/an pour détecter les problèmes, harmoniser les programmes (TRES IMPORTANT) tout en respectant, bien sûr, les spécificités de chaque département (populations différentes, etc...).

Les AVENIRS ET LES POUSSINS : la Région n'a pas vocation à gérer la cible de ces catégories. Cependant, il apparait important à la commission de faire des propositions, au niveau des POUSSINS en proposant un programme régional pour regrouper les meilleurs poussins de la Région :

La réflexion de la commission tourne autour de la participation sans avoir à déclencher des obligations. L'idée retenue et qui sera proposée est de structurer une compétition à l'attention de SELECTIONS DEPARTEMENTALES avec un programme de développement attractif, projet à retravailler : compétition en juin, équipes de 10 nageurs et 10 nageuses, 1 épreuve individuelle à déterminer + le 400 NL + 1 relais 10X25 NL. Un principe d'aide à l'incitation du Comité régional ne doit pas être occulté (engagements gratuits ou autres à voir, etc. etc.).

Les déplacements en commun :

Des réussites cette saison avec les championnats de France et France jeunes, c'est parfait.

Des échecs avec le trophée Lucien ZINS encore à nouveau cette année.

La commission regrette fortement que certains clubs ne jouent pas le jeu. C'est une politique d'avancée. La mutualisation des moyens est un puissant facteur de développement (humain pour les jeunes, les entraîneurs et technique aussi pour les entraîneurs : confrontation d'idées et d'informations). Et, enfin, naturellement attractif sur le plan financier à l'heure où TOUS les clubs connaissent des difficultés de trésorerie.

Ainsi, les clubs qui ne participent pas à ce dispositif ne devront pas pouvoir prétendre à une quelconque aide de la part du comité régional. Ce serait un non-sens. De ce fait, les modalités de remboursement pour les clubs devraient être revues.

Les nageurs de Haut niveau (HN) et de bon niveau :

Une des problématiques principale est que les nageurs quittent la Région.

La commission estime que le Comité régional doit « prendre les devants » en COMMUNIQUANT auprès des CLUBS mais aussi et surtout auprès des PARENTS que des structures labellisées sont réputées capables d'accueillir les nageurs concernés.

A ce stade de la réflexion, des idées opposées divergent sur le principe d'appartenance du nageur à son club d'origine ou au club labellisé support. Pour les uns, le nageur DOIT RESTER LICENCIÉ à son club d'origine et pour les autres, il doit SIGNER une licence au club d'accueil. La 1^{ère} idée est de dire qu'il faut avancer vers un progrès social, sportif et attractif pour le nageur, ne pas regarder en arrière et de l'autre, l'idée est de dire qu'il ne doit pas avoir cette forme « d'obligation ». Dans cette hypothèse, le Comité régional devra avoir la volonté affichée et affirmée d'aide (droit d'adhésion au club d'accueil par exemple... ou autre à voir). Il faut que la Région ait la volonté de « garder » les nageurs.

La plaquette d'information doit être travaillée, établie et diffusée.

Le club support d'accueil doit être à la pointe pour accueillir les nageurs.

D'une manière plus générale, il faut que le (s) CTR (s) puisse assurer un SUIVI de ces nageurs.

Enfin, il faut que les entraîneurs concernés par ces nageurs AIENT CONSCIENCE et ACCEPTENT le dispositif. Il en va de l'avenir socio-sportif des jeunes concernés. Il faut avoir l'honnêteté intellectuelle de l'accepter. Il est bon de réaffirmer ici que l'IDEE ESSENTIELLE est la place du NAGEUR au centre de nos actions.

Le suivi de cette population (référence liste espoirs) :

Un parallèle est fait avec le PES (parcours d'excellence sportive) : une aide financière est allouée aux clubs

Questionnement : comment le Comité régional peut « reconnaître » son sportif de HN ?

Le Comité régional doit pouvoir assurer une forme d'aide ; laquelle ? à débattre, à « creuser »... une forme de PES au niveau régional...

Le Club aide à son niveau de strate avec ses moyens propres

Certains Départements ont une démarche volontariste associée aux Conseils Généraux.

Si le Comité régional assure un soutien, les Clubs devront « jouer le jeu » et s'inscrire totalement dans le dispositif.

Action pour les meilleurs JUNIORS/SENIORS :

A ce jour : une action régionale en complémentarité avec l'Inter région : 7 nageurs régionaux sélectionnés, 2 sont intéressés ; pourquoi ?

Des événements ont démantelé le projet (meeting en TUNISIE : abandon du déplacement) ; des nageurs sont salariés, il y a le Bac...

La commission estime qu'il faut garder le cap et continuer en affinant la mise en œuvre de ce projet.

Un dossier récapitulatif des différents objectifs de la politique sportive régionale sera rédigé par Cécile DUCHATEAU (CTR) .

Les structures labellisées d'accueil devront communiquer toutes informations jugées nécessaires et indispensables. (organisation, conditions d'accueil etc. etc.).

Les réunions ou colloques d'entraîneurs :

Proposer une liste avec différentes thématiques (3 au maximum)

L'ERFAN Centre sera associée à ces projets.

QUESTIONS DIVERSES :

Convention Universités : la FFN et les directeurs de STAPS ont signé une convention visant à assurer une meilleure coordination vers la formation concernant les étudiants. C'est une belle avancée pour les jeunes.

La section sportive universitaire régionale (SSU) : le poste d'Aurélien MARTIN sera vraisemblablement reconduit. C'est une bonne nouvelle.

Des pourparlers sont en cours quant aux missions et au financement de ce poste. Jean Paul ELIZONDO et Aurélien MARTIN sont volontaires pour assurer la continuité du dispositif.

Composition de la commission régionale de natation : il est convenu que les présidents des commissions départementales de natation DOIVENT être membres de la commission régionale.

Afin de fêter la remise de sa médaille d'or fédérale, Jean Louis BERAUDY avait prévu une bonne bouteille...

Fin de réunion 23h00.

Le rédacteur du présent CR

Jean Louis BERAUDY

En attente de validation du C.D.